

## CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DU DICTIONNAIRE JURIDIQUE

## «Le droit de A à Z»

Le centre international des conférences de Cotonou a servi hier de cadre à la cérémonie de présentation du dictionnaire juridique qui est un ouvrage intitulé: «Le droit de A à Z». Conçu pour tous les publics, l'ouvrage vise à renforcer les capacités dans la maîtrise des termes courants du droit pour la consolidation de la démocratie.



Dorothée Sossa

«Le droit de A à Z» a connu la participation des acteurs à divers niveaux de la sphère socio-professionnelle de notre pays.

Il s'agit de faire savoir au grand public, l'existence de cet ouvrage a rappelé le directeur du Cird, monsieur Romain Houéhou pour qui, la consolidation de l'état de droit et le renforcement de la démocratie passent inévitablement par la connais-

sance des termes courants du droit. C'est pourquoi a souligné monsieur Houéhou, le lancement dudit ouvrage est une aubaine pour les différentes couches socio-professionnelles de notre pays dans leurs apports à l'édification d'un Etat prospère. Un large écho doit donc suivre la présentation de l'ouvrage contenant 6300 définitions, 8000 lois et 80.000 décrets.

En procédant au lancement officiel de l'ouvrage «Le droit de A à Z», le secrétaire général du ministère de la Justice et la législation et des droits de l'homme a souligné la nécessité pour le profane des questions de droit, de se familiariser avec ces différentes notions. Les textes doivent être compris et bien compris et nul n'est censé ignorer la loi a professé en substance, le représentant du ministre Dorothée Sossa qui a profité de l'occasion pour lancer un appel à la vulgarisation des textes de loi afin de les faire comprendre par tous les citoyens.

Compte Rendu  
Romarc ADJAMONSI

L'initiative émane du Centre d'information régionale pour le développement (Cird) que dirige Romain Abilé Houéhou avec le concours remarquable des éditions juridiques européennes. Écité sous le parrainage du ministre de la Justice de la législation et des droits de l'homme, cette cérémonie de présentation du dictionnaire juridique

## JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR LES STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT

## Le système éducatif fait peau neuve

Tabler pendant deux jours sur les statistiques fiables et disponibles en vue d'apporter des contributions objectives et conséquentes pour le devenir du système éducatif. Voilà le but que vise le ministère des Enseignements primaire et secondaire de Rafiatou Karim qui s'y attèle depuis hier mardi 24 février 2004 au Conseil national des chargeurs du Bénin.

poser le socle du système de l'éducation que la ministre Rafiatou Karim, entourée de directeurs techniques des ministères en charge de l'éducation ainsi que des représentants de divers ministères, a dans son allocution d'ouverture, défini le cadre des deux journées de réflexion. Pour madame la ministre, il s'agira d'évaluer les acquis du système qui peuvent amener à identifier les problèmes, dans le but de proposer des actions objectives à prendre pour de bons résultats.

Dans cette quête de la qualité par l'amélioration des décisions de gestion, l'opportunité était donnée aux participants de s'appuyer sur des statistiques pertinentes et fiables qui puissent impulser à notre système éducatif un sang neuf. Les présentes journées offrent ainsi aux acteurs et aux décideurs de l'éducation, l'occasion de faire des analyses critiques sur le système de collecte, de saisie, de traitement et de publication des statistiques de l'édu-

cation. Elles permettent également de faire des propositions et des recommandations par une amélioration du système et ouvrent des voies pour sensibiliser les acteurs autour d'un futur plan d'action.

Sur le total des six communications à l'ordre du jour hier, Mme Rafiatou Karim, très préoccupée par le développement de son champ d'action, a pris personnellement part à la première dont le thème était «Rôle des statistiques dans le développement d'une nation: rôle des statistiques dans le développement de l'éducation». La présentation était faite par Alexandre Biau de l'Insee.

Espérons qu'au terme de ces journées qui prennent fin ce soir, des résolutions beaucoup plus riches et constructives seront mises à la disposition de nos différents ministères en charge de l'éducation pour le bonheur d'une école béninoise véritablement nouvelle.

## PROJET DE CONSTRUCTION DE BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE D'ADJARALA

## Le site visité par les bailleurs de fonds

Information  
Rodolphe HOUÉGBELO

Le ministre des mines de l'énergie et de l'hydraulique, Kamarou Fassassi accompagné des Bailleurs de fonds est allé visiter vendredi dernier le site d'Adjarala. Il s'agit d'un site qui doit servir de cadre à la construction d'un barrage hydroélectrique. Cette visite fait suite à la table ronde des bailleurs qui a eu lieu la semaine passée sur ce projet de construction du barrage hydroélectrique. C'est un projet très important pour le Bénin et le Togo. Ce projet, une fois réalisée permettra de fournir chaque année une puissance électrique de 174 gigawatt/h. Il permettra ainsi de

réduire la dépendance énergétique du Bénin et du Togo vis-à-vis du Ghana. Le coût global de ce projet est de 115 milliards de nos francs. La visite du site par les bailleurs de fonds accompagnés par le ministre des mines de l'énergie Kamarou Fassassi et non homologue du Togo et s'inscrit dans le cadre du démarrage prochain de la construction du barrage. Ce projet est prévu pour être une réalité vers 2007.

Le ministre des mines de l'énergie et de l'hydraulique, Kamarou Fassassi aura le mérite d'être à l'origine d'un grand projet qui une fois finalisé pourra résoudre en grande partie les problèmes électriques au Bénin et au Togo et juguler l'épineuse question du délestage.

## BROUILLE AUTOUR DU RYTHME TCHINGOUNMÉ

## Alokpon menace Gbétchéou de mort

L'artiste chanteur de rythme tchingoumé Gbétchéou est monté au créneau hier mardi 24 février pour informer l'opinion public de la menace de mort que lui aurait proféré l'artiste Alokpon à Savalou.



Gbétchéou

Synthèse  
Rodolphe HOUÉGBELO

La raison de la menace de mort que Alokpon aurait proféré contre Gbétchéou est, à en croire ce dernier, un problème de jalousie qui les oppose à Alokpon. Selon Gbétchéou, Alokpon se dit être le seul détenteur du rythme tchingoumé. Après la sortie de son dernier album, Gbétchéou est allé présenter son chef d'œuvre à son devancier et chanteur de rythme Tchingoumé Alokpon. Ce dernier lui aurait demandé de modifier son rythme tchingoumé. Ceci afin que l'on puisse distinguer son rythme de celui d'Alokpon. Indirectement, selon Gbétchéou il lui interdit de ne plus jouer le rythme Tchingoumé. Aussi, Alokpon reprocherait à Gbétchéou de se servir de ses éléments c'est à dire les personnes qui

jouent avec lui pour réaliser des spectacles de Tchingoumé. Selon Gbétchéou, ses personnes sont indépendantes et jouent avec les artistes qui les louent pour réaliser des spectacles. Le problème a été confié aux notables de Savalou qui se penchent sur la question.

L'artiste Gbétchéou est somme toute monté au créneau pour informer l'opinion public de cette menace de mort contre sa personne pour que s'il lui arrivait dorénavant un malaise, tout le monde en connaisse l'origine.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

## Le Bénin, représenté par la troupe «Kpanlingan»

Information  
R. H.

Depuis le 18 février 2004, Ouagadougou, la capitale burkinabé abrite l'édition 2004 du festival international de théâtre pour le développement (Fitd). La troupe «Kpanlingan» du Bénin participe à ce grand événement artistique et culturel. Cette troupe béninoise est invitée à ce festival international à cause de sa nouvelle création intitulée «chute libre». Il s'agit d'une création artistique qui a intéressé les organisateurs du festival international de théâtre pour le développement (Fitd). Ce festival qui prend fin le 28 février 2004 enregistrera

la participation de la troupe «Kpanlingan» du Bénin les 26 et 27 du mois de février. Cette troupe aurait reçu le soutien du ministère de la culture de l'artisanat et du tourisme avant son départ pour Ouagadougou. La troupe «Kpanlingan» n'est pas à sa première participation. Elle est une habituée de ce festival à cause de la qualité de ses créations. Elle a été désignée en 1998 pour représenter le Bénin à ce festival. En 2000, elle avait reçu l'invitation des organisateurs du festival international de théâtre pour le développement. Chaque fois que cette troupe est invitée à cet événement, le ministère de la culture de l'artisanat et du tourisme ne ménage pas d'effort pour la soutenir.

## ACHAT DE PARCELLES À 5 MILLIARDS PAR L'EX-OBSS

## Le Ministre Arouna se prononce

Interrogé hier par un confrère de la radio Océan FM, l'ex-Directeur général de l'Obs, aujourd'hui ministre de la fonction publique, a balayé du revers de la main tout ce qui a été dit à propos des parcelles achetées à l'époque par cet établissement financier.



Arouna Aboubacar

rale pour acquérir ledit domaine. Dès lors en tant que Directeur général, il su négocier avec le vendeur de la parcelle le prix à l'hectare. Celui-ci qui au départ était fixé à 1 600 000 000 francs à l'hectare a été finalement ramené à 900 millions de francs. Par ailleurs, selon M.

Arouna Aboubacar, l'achat de cette parcelle a été fait dans le cadre du renforcement des activités de l'ex-Obss en matière d'immobilier du moment où l'Etat a constaté en 2000 que l'établissement financier qu'il dirigeait à l'époque avait une «trésorerie oisive». «Les preuves sont donc là» a ajouté l'ex-directeur de l'Obss pour qui, on a transformé une affaire de gestion en une affaire politique dans le but de ternir son image à lui auprès du chef de l'Etat. «Il n'y a jamais eu de dossier Obs[...] Dans l'achat desdites parcelles, je ne suis pas allé négocier en catimini[...] Après l'affaire Hamani, les gens ont voulu inventer l'affaire OBSS afin de me salir «a martelé l'ex-Directeur général Arouna Aboubacar aujourd'hui ministre de la fonction publique.

Information  
René ADENIYI

Le 20 mai 2003, l'ex-Obss achetait une parcelle de Cinq hectares à raison de neuf cent millions de francs par hectare. Cette parcelle, il faut le signaler, est située entre le Novotel Orisha et le Centre international des Conférences (Cic). Pour l'ex-Directeur général de l'Obss, c'est le conseil d'administration qui après s'être déplacé sur la parcelle a décidé dans un premier temps de l'opportunité de son achat, lequel achat parvenu à l'Obss par lettre écrite, et dans un second temps, a instruit la direction géné-